



le travail

du permanent

VOL. 3, NO 1

INFORMATION

27 JANVIER 1967

UN NOUVEAU JOURNAL À TROIS ÉDITIONS

Au moins 45 permanents se souviendront d'avoir répondu, au cours du mois de juin, à un questionnaire concernant le "Travail du Permanent". Il s'agissait pour nous de savoir si la formule vous plaisait et quel genre d'articles vous aimeriez trouver dans votre journal.

Le résultat concret de cette petite enquête commence, avec ce premier numéro, à se faire connaître. Nous changeons la formule du "Travail du Permanent" et vous recevrez dorénavant trois éditions différentes de votre journal.

Vous nous avez dit, en effet, par vos réponses à notre enquête, que vous aimeriez que nous traitions de trois sortes de sujets. Vous voulez des articles qui soient strictement d'information sur ce qui se passe dans le mouvement, sur les positions et les activités de la CSN, sur les problèmes qui se posent au syndicalisme, sur les livres et les revues à lire pour un syndicaliste, etc. Ce seront les sujets qui seront traités dans la première de nos trois éditions, celle qui est dite "D'INFORMATION" et qui paraîtra deux fois par mois.

Vous nous demandiez également de vous fournir de la documentation technique pouvant vous servir dans votre travail quotidien en ce qui concerne la négociation, l'arbitrage, la législation du travail, les rapports d'enquêtes, la main-d'oeuvre, l'économique, l'éducation, les mesures sociales, la statistique, etc. Ce seront les sujets qui seront traités, sous forme de textes, de tableaux ou de graphiques, dans notre seconde édition dite de "DOCUMENTATION" qui paraîtra aussi deux fois par mois.

Enfin, beaucoup de permanents se sont plaint, notamment lors des dernières "journées des permanents" à Montmorency, qu'ils ne se connaissent pas entre eux et qu'ils aimeraient savoir d'où viennent et ce que font dans le mouvement l'un et l'autre permanent. Une fois par mois, donc, nous présenterons, dans notre troisième édition dite "DES PERMANENTS" quelques confrères, anciens et nouveaux. Chaque "pedigree" sera accompagné de la photo du permanent concerné.

POUR QUE CELA DURE

Nous allons, dans la mesure du possible, vous fournir les moyens pratiques de conserver vos copies de ces trois éditions du "Travail du Permanent". Ainsi, l'édition d'information (dont vous avez un exemple entre les mains) sera toujours perforée de façon à ce que vous puissiez la conserver dans un cahier à anneaux pour référence possible par la suite.

Quant à l'édition de documentation, elle sera faite d'un certain nombre de pages détachées et classifiées selon les sujets. Par exemple: Education 3c, pour: éducation, feuille numéro trois, au sujet de la confessionnalité. Chaque feuille sera aussi perforée à trois endroits.

Il serait donc utile que vous vous procuriez un autre cahier à anneaux dans lequel vous pourriez insérer des divisions cartonnées en couleur qui marqueront chaque grand sujet. Ainsi, vous pourriez classer sous le chapitre "éducation" ou "main-d'oeuvre" toutes les feuilles que vous recevrez au cours de l'année et qui porteront sur des sujets concernant l'éducation ou la main-d'oeuvre. Il vous sera alors très

facile, lorsque vous en aurez besoin, de sortir de ce cahier une ou plusieurs feuilles concernant un problème sur lequel vous voulez travailler.

A intervalles réguliers, nous pourrions vous envoyer la liste des codifications que nous vous aurons déjà fait parvenir pour vous permettre de garder votre cahier à jour. Nous garderons à 1001 St-Denis des copies supplémentaires de chaque édition; s'il vous manquait quelque chose en cours d'année, nous pourrions toujours compléter votre dossier.

Enfin, pour ce qui est de la troisième édition, elle sera imprimée sur des feuilles de couleur, détachées et non-perforées. Cela pour vous permettre de les afficher à quelques endroits bien en vue dans les bureaux régionaux ou les conseils centraux, de façon à ce que les membres qui viendront vous visiter puissent, eux aussi, en prendre connaissance et savoir qui sont les permanents qui travaillent pour eux. Certains permanents pourraient aussi, après les avoir lues, prêter leurs feuilles à de nouveaux syndicats ou à des syndicats qui en feraient la demande et qui pourraient ainsi les afficher dans leur local ou ailleurs où leurs membres pourraient en prendre connaissance.

C'est donc un nouveau départ que prend "Le Travail du Permanent" et nous espérons que cette formule vous ira. Nous attendrons avec impatience vos commentaires dès que vous aurez pu voir comment cela fonctionne.

Mais il est essentiel que de votre côté vous fassiez un effort pour nous fournir, plus que par le passé!, de la documentation sur des sujets que vous jugeriez utile que tous les permanents connaissent. Nous comptons donc sur votre collaboration.

Pour vous y retrouver

Il est possible que cette année, avec la nouvelle formule du journal, nous fassions référence parfois à des textes qui auraient déjà été publiés en 1966 dans "Le Travail du Permanent". Pour vous permettre de vous y retrouver et pour qu'aussi vous puissiez dès maintenant vérifier si vous avez en mains tous les textes qui vous intéressent, nous publions ici un index par sujets de ce qui a été publié pendant l'année qui vient de se terminer.

Vous pourrez, grâce à cet index, classer vos éditions selon les sujets que vous désirez conserver (à côté de chaque sujet, nous vous indiquons la date de la publication et le numéro de l'édition — vous pouvez donc vous y retrouver selon l'un ou l'autre). Nous avons, aux bureaux de 1001 St-Denis, des copies supplémentaires des éditions de 1966. S'il vous en manque, écrivez-nous et nous vous les ferons parvenir pour compléter votre dossier.

GREVES ET LOCK-OUT (causes, déroulement et règlement)

- Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec —
 - 6 avril — no 6
 - 14 avril — no 7
 - 5 mai — no 10
- ALCAN à Shawinigan — 10 mars — no 4
- Manic-Outardes (règlement) — 28 avril — no 9
 - (arbitrage) — 4 août — no 20
 - (raid FTQ) — 28 avril — no 9
- Construction Montréal — 28 avril — no 9
- Quebec Ironand Titanium — 5 mai — no 10
- Professionnels du Québec — 12 mai — no 11
- Canadian Titanium Pigment — 12 septembre — no 23
- Armstrong-Cork — 26 septembre — no 25
- Bois Ouvré de Québec — 3 octobre — no 26
- Dominion Textile
 - (profits et productivité) — 28 juillet — no 19
 - (salaires et conditions de travail) — 12 mai — no 11
 - (augmentation de la productivité) — 23 juin — no 14
 - (règlement) — 29 août — no 23
 - (clauses des tâches) — 19 septembre — no 24
 - 3 octobre — no 26
 - (lock-out Drummondville) — 10 mars — no 4
 - (usine Ste-Anne — FTQ) — 28 avril — no 9
- Signature d'une convention à CIL — 26 septembre — no 25
- Signature d'une convention des latteurs de gypse —
 - 12 septembre
- Dominion Ayers — 11 août — no 21
- Hôpitaux (règlement) — 11 août — no 21

L'AFFAIRE DE RADIO-CANADA

- 10 mars — no 4
- 24 mars — no 5
- 26 mai — no 12
- 21 juillet — no 18 (plainte au BIT)
- 12 septembre — no 23

CAMPAGNE ELECTRICITE

- 23 juin — no 14
- 29 août — no 23

POUR LA NEGOCIATION

- Clause de renouvellement automatique — 6 avril — no 6
- Clause de "boni de vie chère" — 26 septembre — no 25
- Entente de retour au travail — 18 août — no 22
- Les étapes de la négociation (loi) — 21 avril — no 8
- Clause d'échelle mobile — 6 avril — no 6

ARBITRAGES

- Congédiement pour non-augmentation de rendement —
 - 9 juin — no 13
- Promotion (la preuve est à l'employeur) — 4 août — no 20
- Boni et salaire de base — 13 décembre — no 29

ACCREDITATIONS

- Nouveaux règlements pour les accréditations au fédéral —
 - 4 août — no 20
- Jurisprudence du CCRO sur les unités habiles à négocier —
 - 11 août — no 21

INJONCTIONS

- Loi et abus — 10 octobre — no 27
- Dans les services publics et amendements à apporter —
 - 17 octobre — no 28

MAIN-D'OEUVRE

- L'automatisation : problème économique et humain —
 - 15 février — no 1
- Le taux de chômage au Québec est deux fois plus élevé qu'en Ontario — 22 février — no 2
- Conversion industrielle : problème grave pour l'industrie du papier — 3 mars — no 3
- Nécessité d'une formation scolaire et professionnelle pour obtenir un emploi — 24 mars — no 5
- Le chômage est autre chose que des chiffres annuels —
 - 14 avril — no 7
- Le chômage chez les jeunes — 21 avril — no 8
- Le service de reclassement de la main-d'oeuvre au Québec —
 - 5 mai — no 10

EDUCATION

- Les centres d'apprentissage doivent relever du ministère de l'Education — 12 mai — no 11

LIVRES A LIRE

- Histoire du mouvement ouvrier. Edouard Dolléans.
- Les Tâches automatisées.
- Normes du travail au Canada. Ministère du Travail au Canada.

EUROPE SYNDICALE

- Conflit CFTC-CFDT (jugement de la Cour) — 30 juin — no 15

(suite à la page suivante)

(suite de la page 2)

MESURES SOCIALES

- Augmentation des pensions de vieillesse — 10 mars — no 4
Résumé du mémoire de la CSN sur la famille et la
pauvreté — 9 juin — no 13
— 23 juin — no 14
— 30 juin — no 15
— 7 juillet — no 16

POLITIQUE

- Elections du 5 juin — 9 juin — no 13
Programme électoral UN sur le travail —
— 30 juin — no 15
— 7 juillet — no 16

ECONOMIE

- Retard de l'assurance-maladie à cause de l'inflation —
19 septembre — no 24
Le Big Business américain — 13 décembre — no 29
— 19 décembre — no 30

PRISES DE POSITIONS CSN (divers)

- Heures de fermeture des édifices commerciaux —
7 juillet — no 16
Retrait du Collège des Travailleurs — 26 mai — no 12
Syndicalisme vs patronat — re: grèves —
19 septembre — no 24
Plan du BAEQ — 3 octobre — no 26

DIVERS

- Syndicats et pouvoirs publics (CISC) — 28 juillet — no 19
Déclaration de principe de George Meany —
4 août — no 20

STATISTIQUES (tableaux et chiffres)

Chômage et emplois:

- Baisse du taux de chômage — 24 mars — no 5
Pertes dues au chômage vs celles dues aux grèves —
26 mai — no 12
Emploi et chômage au Canada en 1966 — 21 juillet — no 18
570,000 nouveaux emplois d'ici 1976 — 4 août — no 20
Placements par industrie et sexe au Canada en 1965 —
29 août — no 23
Taux de participation de la population au monde du travail
— 12 septembre

Main-d'oeuvre féminine:

- Répartition au Canada par régions — 3 octobre — no 26
Taux de participation selon les âges — 17 octobre — no 28
Répartition des femmes selon état civil —
17 octobre — no 28
Travail à temps partiel — 19 décembre — no 30

Salaires et profits:

- Augmentation des bénéficiaires des sociétés vs celles des
salaires — 3 mars — no 3
Taux de profit à la Dominion Textile — 9 juin — no 13
Salaires hebdomadaires moyens dans l'industrie au
Canada — 30 juin — no 15

Positions de la CSN

La gratuité scolaire

Le gouvernement a annoncé récemment quelle attitude il prenait face à la gratuité scolaire, à la suite des recommandations que lui avait faites le Comité du Plan de l'Accessibilité Générale à l'Éducation: il appliquera seulement la première de ces six recommandations, à savoir l'extension de la gratuité scolaire à tout le niveau secondaire. Pour ce qui est de l'enseignement pré-universitaire et professionnel et de l'enseignement universitaire, il refuse de s'engager et de dire comment et quand elle s'appliquera.

Le secrétaire-général, Robert Sauvé, a protesté contre cette décision qui retarde encore une fois l'accessibilité générale à l'éducation, et a déclaré que ce qu'il y a de plus grave encore dans cette attitude du gouvernement, c'est que la population n'a même pas l'assurance que la fréquentation des instituts pré-universitaires et professionnels (qui doivent ouvrir en septembre prochain) sera exempte de tous frais de scolarité.

"Le Rapport Parent est assez clair à ce sujet, a-t-il déclaré, si on veut relever le degré d'instruction de la population du Québec, dont 54.3 pour cent seulement a fait des études élémentaires et 39 pour cent des études secondaires totales ou partielles (pour un pourcentage de 92 pour cent qui ont 12 années et moins de scolarité), on doit étendre l'accessibilité à l'éducation à tous ceux et celles qui en ont la capacité."

Ce sont les instituts qui ouvriront le champ à des études plus poussées et terminales dans certains cas pour ceux qui ne peuvent fréquenter l'université. En ne nous assurant pas de la gratuité de ces instituts, le gouvernement nous laisse croire qu'ils seront encore l'apanage de ceux qui sont plus fortunés. C'est contre cette attitude que les travailleurs doivent s'élever, s'ils veulent que leurs fils et leurs filles puissent faire des études plus avancées.

Le gouvernement prétend qu'il n'a pas l'argent nécessaire pour assurer la gratuité scolaire qui coûterait au total 22.5 millions de dollars. "Il y a au budget de la province des priorités qui n'en sont pas, a déclaré Robert Sauvé. Qu'on repense ce budget et qu'on y trouve ce qui est nécessaire à l'application de la réforme proposée. La population du Québec n'acceptera plus qu'on économise sur le dos de l'éducation: c'est devenu au Québec la priorité numéro un et nous avons accepté pendant trop longtemps qu'elle ne le soit pas".

Gains horaires moyens dans l'industrie au Canada —
7 juillet — no 16

Salaires payés dans les hôpitaux (avant la grève) —
21 juillet — no 18

Salaires dans l'industrie de la métallurgie —
10 octobre — no 27

Coût de la vie:

Hausse de l'indice des prix à la consommation —
14 avril — no 7

Augmentation du coût de la vie vs celle des salaires —
28 juillet — no 19

Éducation:

Taux de scolarisation du Québec — 18 août — no 22

Divers:

Grèves et lock-out en 1966 au Canada — 28 juillet — no 19
Nombre de syndiqués au Canada en 1966 —

13 décembre — no 29

Revenus annuels des médecins (actuels et futurs) —
4 août — no 20

La partie de hockey des permanents le 20 janvier dernier

Comment Québec a battu Montréal 7 à 3

Une partie-revanche à
Québec le 10 février



La mise-au-jeu par Robert Sauvé.



Il lance et... compte!



Une ruée de bâtons vers les buts.



Typique: tout le monde à terre et la rondelle toute seule!



Le trophée prend le chemin de Québec. On jubile.



"Le Travail du Permanent" --
Un aperçu hebdomadaire des
questions qui intéressent les per-
manents de la CSN. Composé
par l'atelier Typo-Film à
Montréal, et imprimé par "les
Ateliers de la CSN", 1001, rue
St-Denis, Montréal, 842-3181.